

Procès-verbal du conseil municipal du 02 juillet 2026

De la commune de Taponnat-Fleurignac

L'an deux mil vingt-six, le 02 juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 26 juin deux mil vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Madame Annie TEXIER, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : BROUSSE Michelle, CHAMPROUX Michel, DANIEL Thierry, DELAGE Thibault, DELCOURT Christine, GODINEAU Maxime, GRAEME Nada, JABOUILLE Éliane, JOUX Éric, LAMAZEROLLES Jean-Michel, LIVERTOUX Philippe, MICHAUD Viviane, NAUDON Fabrice, PLU Blandine, POULAIN Renaud, ROUHIER Guy, TEXIER Annie, VALENTIN Renée

Absent(s) excusé(s) : HARDY Véronique

Pouvoirs : HARDY Véronique à VALENTIN Renée

Invité(s) : LEROY Francis

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
19	18	19

Le quorum étant atteint, Madame Renée VALENTIN est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux du 18 mai 2026 et du 05 juin 2026
2. Information concernant les décisions du Maire
3. Délibération pour la création d'un poste au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe au 03 juillet 2026 (avancement de grade)
4. Délibération pour la création d'un poste au grade d'adjoint technique territorial à 35 heures au 01 septembre 2026
5. Délibération pour la signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Charente au 01 janvier 2027
6. Délibération pour la signature d'une convention de commande groupée de papiers
7. Délibération pour la redevance d'occupation du domaine public 2026 par GRDF
8. Délibération pour l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables (Budget Assainissement)
9. Délibération pour l'admission de créances éteintes (Budget Commune)
10. Délibération pour délégation au Maire concernant l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables
11. Délibération pour virement de crédits en section de fonctionnement (Budget assainissement) (DM n°1)
12. Délibération pour virement de crédits en section d'investissement (Budget Assainissement) (DM n°2)
13. Délibération pour crédits supplémentaires sur le budget Assainissement (DM n°3)
14. Délibération pour la revalorisation des loyers communaux au 01 juillet 2026
15. Délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232 Fêtes et cérémonies
16. Délibération pour la rétrocession partielle d'une concession au cimetière
17. Points divers
18. Questions diverses

Ouverture de la séance à 20h08.

1. Approbation des procès-verbaux du 18 mai 2026 et du 05 juin 2026

Les procès-verbaux des séances du 18 mai 2026 et du 05 juin 2026 sont approuvés sans remarques.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

2. Information concernant les décisions du Maire

Madame la Maire fait part au conseil municipal d'une décision suite à la réunion du 18 mai 2026 pour la signature du devis « installation d'une climatisation au cabinet de kinésithérapeute » (Décision n°03).

3. Création d'un poste au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe au 03 juillet 2026

Madame la Maire demande au conseil municipal l'autorisation de créer un poste au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 03 juillet 2026.

Cette création fait suite à la réussite d'un agent administratif à un examen professionnel.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

4. Création d'un poste au grade d'adjoint technique territorial à 35 heures au 01 septembre 2026

Madame la Maire demande au conseil municipal l'autorisation de créer un poste au grade d'adjoint technique territorial à compter du 01 septembre 2026.

Cette création de poste concerne un agent travaillant aujourd'hui 15 heures par semaine pour assurer la surveillance de la pause méridienne ainsi que l'entretien des bâtiments scolaires. Avec cette augmentation de 20 heures par semaine, il interviendra au service technique pour assurer des petits travaux sur les bâtiments communaux et l'entretien des espaces verts.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

5. Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Charente au 01 janvier 2027

Madame la Maire présente la convention transmise par le Centre de Gestion de la Charente pour application au 01 janvier 2027 et ce jusqu'au 31 décembre 2032.

Cette convention inclut des prestations de base telles que l'aide au recrutement, le remplacement ou renfort d'agent, l'aide à l'archivage, la médiation conventionnelle entre autres mais aussi des prestations au choix comme un socle d'appui à la gestion RH (calcul de reprises des services, des indemnités chômage, ...), la médecine professionnelle et préventive, la diététique et l'hygiène alimentaire par exemple.

Ces prestations ne seront facturées que si elles sont sollicitées.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

6. Signature d'une convention de commande groupée de papiers

Madame la Maire donne lecture de la convention avec la commune de Chabanais pour l'achat collectif de papier mise à jour suite aux élections municipales.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

7. Redevance d'occupation du domaine public en 2026 par GRDF

Madame la Maire fait part au conseil municipal du courrier de GRDF nous informant du versement de la redevance d'occupation du domaine public en 2026 d'un montant de 167 euros.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

8. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables (budget assainissement)

Madame la Maire présente au conseil municipal la liste des créances irrécouvrables transmise par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Confolens à admettre sur le budget assainissement pour un montant total de 1 072,61 euros.

Par ailleurs, il est toutefois possible pour la collectivité de percevoir ces recettes en cas de règlement par les créanciers.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

9. Admission en non-valeur de créances éteintes (budget commune)

Madame la Maire présente au conseil municipal la liste des créances éteintes transmise par le Service de SGC de Confolens à admettre sur le budget Commune pour un montant total de 4 320 euros.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

10. Délégation au Maire concernant l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Madame la Maire demande l'autorisation d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables inférieures à 200 euros pour l'ensemble des budgets. Le conseil municipal sera informé dès qu'une décision sera prise et devra se prononcer pour les dossiers dont le montant est supérieur à 200 euros.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

11. Virement de crédits en section de fonctionnement sur le budget Assainissement (DM n°1)

Madame la Maire soumet au conseil municipal le virement de crédits en section de fonctionnement sur le budget Assainissement suivant :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
65	Autres charges de gestion courante	
6541	Créances admises en non-valeur	1 100,00
TOTAL		1 100,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011	Charges à caractère général	
61523	Réseaux	1 100,00
TOTAL		1 100,00

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

12. Virement de crédits en section d'investissement sur le budget Assainissement (DM n°2)

Madame la Maire soumet au conseil municipal le virement de crédits en section d'investissement sur le budget Assainissement suivant :

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
23	Immobilisations en cours	
2315	Installations, matériel et outillages techniques	
2202	Travaux Les Métayers	35 000,00
TOTAL		35 000,00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21	Immobilisations corporelles	
21562	Service d'assainissement	
2201	Travaux pompes + coffrets électriques	35 000,00
TOTAL		35 000,00

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

13. Crédits supplémentaires sur le budget Assainissement (DM n°3)

Madame la Maire soumet au conseil les crédits supplémentaires suivant le budget Assainissement :

Dépenses

Imputation	Nature	Montant	Section
023	Virement à la section d'investissement		Fonctionnement
023	Virement à la section d'investissement	5 000,00€	
23	Immobilisations en cours		Investissement
2315	Installations, matériel et outillage techniques		
2202	Travaux Les Métayers	5 000,00€	

Recettes

Imputation	Nature	Montant	Section
70	Vente de produits fabriqués		Fonctionnement
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 000,00€	
021	Virement de la section d'exploitation		Investissement
021	Virement de la section d'exploitation		
OPFI	Opération financière	5 000,00€	

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

14. Revalorisation des loyers communaux au 01 juillet 2026

Il est proposé au conseil municipal que les loyers jusqu'alors bloqués soient revalorisés comme prévu dans les baux de location à compter du 01 juillet 2026.

Les calculs se feront à partir du trimestre de référence de l'année N-1 et du trimestre de l'année N. Les locataires seront informés par courrier postal de la modification du montant de leur loyer un mois auparavant.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

15. Liste des dépenses à imputer au 6232 « Fêtes et cérémonies »

Madame la Maire propose au conseil municipal d'inscrire à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » les dépenses suivantes :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, les repas des aînés,
- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles,
- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats,
- les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, calicots, kakémonos),
- les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations,
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales, manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

16. Rétrocession d'une concession de cimetière à la commune

Madame la Maire fait part d'une demande de rétrocession de concession de cimetière à titre gracieux.

➤ 19 pour 0 contre 0 abstention

17. Points divers

- ✓ Modification des délégués au SDEG 16 : point reporté au prochain conseil municipal
- ✓ Cimetière : le columbarium acquis auprès de l'entreprise Longeville est terminé. Des travaux vont être faits par les agents communaux au jardin du souvenir.
- ✓ Point emprunts : 2 emprunts réalisés en 2025 et 2026 sont en-cours sur le budget Logements communaux pour un montant total de 570 000 euros. Quant au budget Commune, 7 emprunts sont en-cours de remboursement.
- ✓ Point subventions « Commune » : nous avons perçu la subvention du Département d'un montant de 74 035€ pour la construction du cabinet du kinésithérapeute, la subvention pour le city-stade a été demandée mais non perçue à ce jour et quant à celle pour le changement de luminaires dans les bâtiments communaux via le fonds vert attribuée en juillet 2025, elle n'a pas été demandée car les travaux ne sont pas réalisés et les devis non-signés.

- ✓ Point subvention « Logements communaux » : nous avons dernièrement finalisé avec la DDT le dossier de subvention pour les logements conventionnés. Dès réception de leur réponse, nous pourrions terminer la demande auprès du fonds européen. Par ailleurs, nous avons perçu un acompte de la DETR (Etat) d'un montant de 75 142,50 euros et de la Région pour 30 000 euros et sommes toujours en attente d'une réponse du fonds vert. Le Département nous a accordé une aide de 36 733,20 euros pour le chauffage et la récupération des eaux.
- ✓ Campagne « chats errants » : nous avons reçu dernièrement un courrier de 30 millions d'amis nous informant d'une possibilité de campagne à titre gratuit, un contact va être pris afin d'échanger sur les modalités. Parallèlement, un contact va être pris auprès du syndicat de la fourrière dont la commune est adhérente.
- ✓ Canicule à l'école : des ventilateurs et rafraichisseurs d'air ont été mis à disposition des classes et de la cantine non climatisées (retours positifs de l'équipe enseignante et des agents). L'accueil des enfants et les plannings des agents ont été aménagés durant cette semaine.
- ✓ Conseil d'école : Madame la Maire donne lecture du compte-rendu transmis par Monsieur MOULIGNIER suite au conseil d'école du mois de juin. Les résultats de l'évaluation qui devaient être restitués courant juin seront connus au cours du mois de septembre.

18. Questions diverses

- ✓ Gestion de la canicule pour les années prochaines : il va être étudié la possibilité d'équiper les 3 salles de classe, de la garderie et de la cantine d'un système de climatisation. Ces dépenses pourront être inscrites au budget 2027. Par ailleurs, nous avons demandé un devis pour modification de deux menuiseries à la cantine (réfectoire).
- ✓ Retour sur le week-end du Comité des Fêtes : (la parole est donnée à Monsieur LEROY) de bons retours sur l'ensemble du week-end avec un bénéfice de 532 euros.
- ✓ Fête communale du mois d'août : Monsieur ROUHIER indique que les flyers sont prêts et peuvent être distribués sur un maximum de vide-greniers se tenant dès maintenant et rappelle que toute personne bénévole sera la bienvenue. La journée du dimanche se terminera par un cinéma en plein air.
- ✓ Date pour les travaux de voirie aux Métayers : les travaux devraient débuter début septembre mais à confirmer. Des retards ont été pris par l'entreprise suite à la canicule.
- ✓ Réunion avec le CEREMA : il va être vérifié si la rétrocession avec le Département a été faite pour le pont de la Marvaillère et si les informations sur la plateforme sont à jour.
- ✓ Plateforme RESANA : où en est le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : un travail concernant la mise en place du PCS va prochainement débuter.
- ✓ Commission cimetière : un changement du panneau d'affichage et des grilles est à envisager.
- ✓ Chambre « Orange » à La Marvaillère : des travaux de sécurisation sont à prévoir dont la pose d'une plaque en fonte.
- ✓ Kermesse de l'école : prévue initialement le 28 juin, la kermesse est reportée au 13 septembre.

La séance est levée à 22h20.

Prochaine réunion du conseil municipal : A déterminer

La Maire,
Annie TEXIER

La secrétaire de séance,
Renée VALENTIN



